

Document unique d'évaluation des risques professionnels

■ Mode d'emploi





Document Unique : mode d'emploi

✦ Le personnel de l'entreprise doit être associé à l'élaboration du document unique

1 Je liste toutes les activités exercées au sein de l'entreprise.

Les activités effectuées par les salariés, les stagiaires, les apprentis et les agents de remplacement, doivent obligatoirement être reprises dans le document unique. Je remplis une grille par activité.

2 Je recense les différentes tâches par activité.

Pour chaque activité, mentionner toutes les tâches présentant des risques d'accidents ou réalisées dans des conditions dégradées. Il faut répertorier les tâches effectuées en fonctionnement normal mais également lors de situations exceptionnelles : bourrage, panne...

3 J'indique pour chaque tâche les situations à risques ou les risques d'accidents.

4 Je note les mesures de prévention existantes.

Indiquer les mesures organisationnelles, la qualification des personnes, les consignes, les modes opératoires, les équipements de travail, les protections individuelles... déjà en place pour maîtriser les risques identifiés.

5 J'évalue les situations à risques et les risques.

Cette évaluation permet d'identifier les risques les plus importants et de dégager des priorités d'actions.

Niveau 1	Risque peu fréquent et/ou conséquences faibles
Niveau 2	Risque relativement fréquent et/ou conséquences moyennes
Niveau 3	Risque fréquent et/ou conséquences graves

6 Je détermine les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Ces mesures peuvent être techniques, organisationnelles ou humaines.

7 J'établis un planning de réalisation.

A partir de l'évaluation des situations à risques et des risques, se donner une date limite pour mettre en place chaque mesure de prévention.

8 J'assure le suivi et la mise à jour des actions réalisées.

Cette mise à jour doit être réalisée au minimum une fois par an.

Exemples d'activités et tâches associées qui peuvent être retenues

❖ Liste d'activités non exhaustive :

- Alimentation des bovins / porc / ovins / chevaux / volaille,
- Curage et paillage,
- Déplacements des bovins,
- Déplacements routiers,
- Ensilage,
- Entretien des extérieurs et des bâtiments,
- Intervention ou soins sur bovins / porcs / chevaux / ovins,
- Travaux d'atelier et maintenance du matériel,
- Traitements phytosanitaires,
- Nettoyage et désinfection des ateliers,
- Travaux de récolte et de fenaison,
- Travaux du sol, stockage et épandage de fertilisants,
- Traite,
- Toutes activités (tâches transversales)...

► Pour chaque activité, il faut intégrer l'ensemble des tâches.

Par exemple, pour l'activité alimentation des bovins, les tâches identifiées sont le débâchage du silo, le désilage, la distribution du fourrage ...

Exemple d'activités	Exemple de tâches	Exemples de Situations à risques ou de risques	Exemples de mesures de prévention existantes ou à réaliser
Toutes activités	Montée / descente d'engins	Glissade / chutes sur le marchepied	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser correctement les accès, main courante • Ne pas sauter • Descendre face à l'engin
Traite	Préparation de la mamelle et branchements des faisceaux de traite	Postures contraignantes et gestes répétitifs (TMS)	<ul style="list-style-type: none"> • Seaux suspendus à un crochet / servante suspendue ou au sol / seaux sur bidons à hauteur • Installer un distributeur de papier à hauteur • Choix de faisceaux de traite allégés (griffes et/ou gobelets) • Décrochage automatique • Enclenchement du décrochage automatique par une simple pression de la ficelle • Hauteur du boîtier de commande du décrochage adaptée • Hauteur de quai adaptée : creuser la fosse, fond de fosse amovible ou réglable
Entretien des extérieurs et des bâtiments	Tronçonnage de bois	Perte de contrôle de la tronçonneuse	<ul style="list-style-type: none"> • Personne formée et/ou expérimentée • Mise à disposition et port des équipements de protection individuelle (EPI) : pantalon anti-coupure, casque, lunettes, chaussures ou bottes de sécurité, protection auditive, gants • Machine conforme (frein de chaîne...) • Chaîne affûtée avant utilisation
Alimentation des chevaux	Distribution de la nourriture au box	Présence du cheval	<ul style="list-style-type: none"> • Mangeoire à l'entrée du box • Distribuer la nourriture à horaire régulier • Prévenir le cheval, attirer son attention
Travaux de récolte et de fenaison	Bottelage, enroulage	Réglage, panne, bourrage	<ul style="list-style-type: none"> • Serrage du frein à main • Débrayage de la prise de force • Arrêt de la machine et attendre l'arrêt complet des éléments en mouvement

► Contact : service Santé Sécurité au Travail
Tél. 02 31 25 38 59
Mail : sst.blf@cotesnormandes.msa.fr

N'hésitez pas à contacter votre MSA

MSA Côtes Normandes Tél. : 02 31 25 39 39
37 rue de Maltot
14026 Caen Cedex 9 cotesnormandes.msa.fr



L'essentiel & plus encore